SCoT-AEC

Schéma de Cohérence Territorial
valant Plan Climat Air Energie

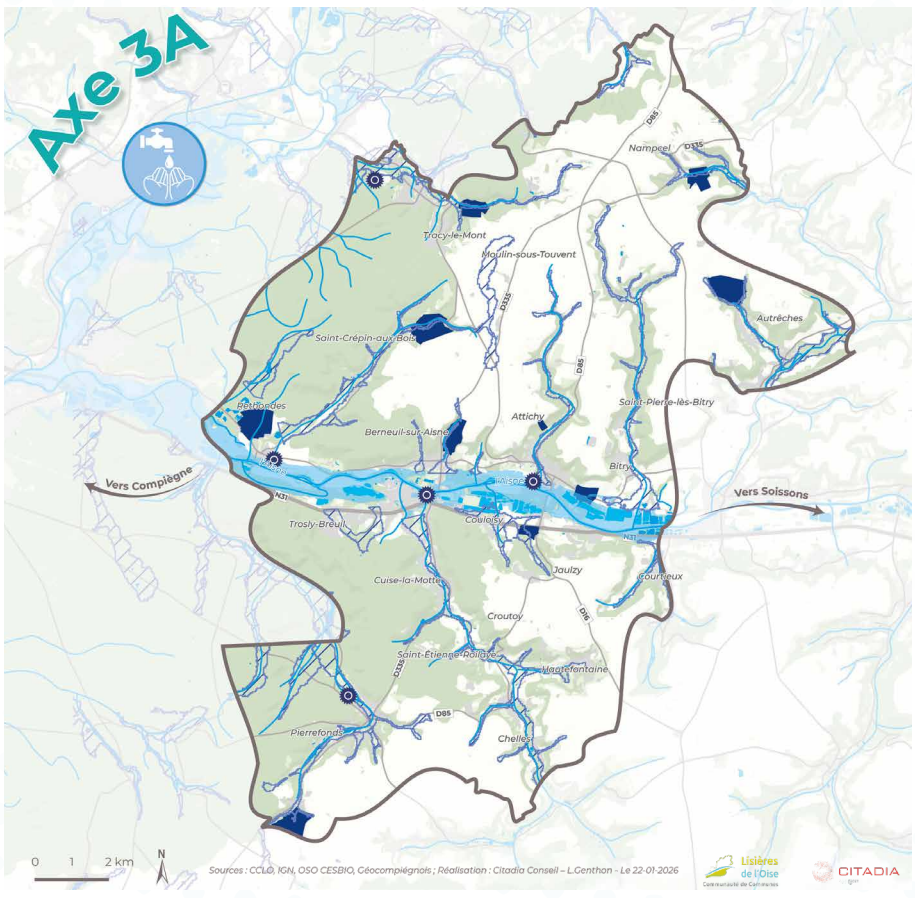
PLUi-H

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
valant Programme Local de l'Habitat

AXE 3 : Préserver le territoire et assurer les transitions

*Les Lisières de l'Oise accueillent **une biodiversité riche et diversifiée**, avec près de la moitié du territoire couvert par des espaces forestiers. Les élus souhaitent **préserver ce cadre de vie de qualité**, y compris par la **prévention autour des déchets** dont la production a baissé de près de 12% depuis 2015. Les élus souhaitent également **développer la culture de la résilience et limiter l'exposition de la population aux risques**, notamment le ruissellement.*

- **Protéger et gérer durablement la ressource en eau sur le territoire.**
- **Assurer la protection et la valorisation des sols et des milieux naturels** : préserver la biodiversité, réduire l'artificialisation des sols.
- **Anticiper et adapter le territoire aux effets du changement climatique.**
- **Développer des solutions sobres et décarbonées** : diminuer la consommation énergétique, poursuivre la stratégie d'un développement maîtrisé des ENR et encourager l'économie circulaire.
- **Atténuer les risques, nuisances et pollutions sur le territoire ainsi que l'exposition des populations.**



Préserver la ressource en eau et assurer un développement maîtrisé

- Protéger les périmètres de protection des captages
- Maintenir, voire améliorer la qualité des masses d'eau

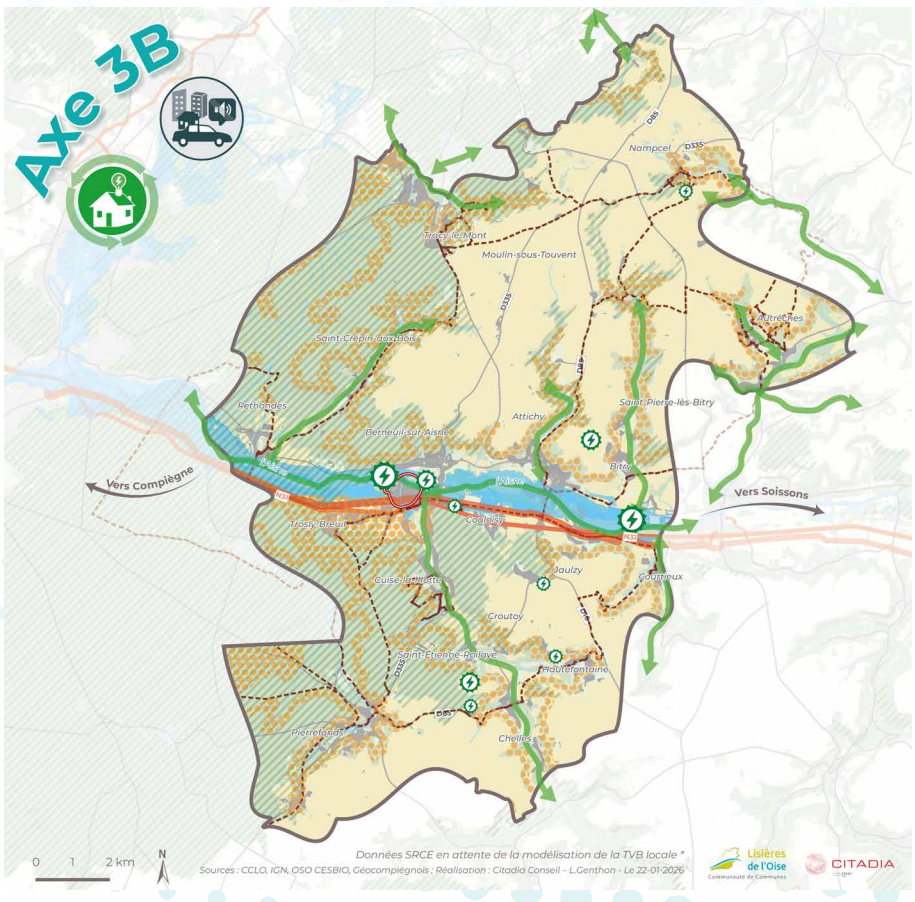
Développer le territoire en cohérence avec :

- La disponibilité de la ressource en eau
- La capacité du réseau d'assainissement (STEP)

Atténuer les risques, nuisances et pollutions à la source, ainsi que l'exposition des populations

Prendre en compte les principaux risques naturels connus sur le territoire dans le cadre du développement territorial :

- Le PPRi des rivières de l'Oise et de l'Aisne
- Zones potentiellement inondables par ruissellement



Assurer la protection et la valorisation des sols et des milieux naturels

- Prioriser le développement territorial au sein des tissus urbanisés
- Préserver les espaces agricoles

Préserver la Trame Verte et Bleue

- Les réservoirs de biodiversité (milieux forestiers, ouverts, aquatiques et humides) *
- Les corridors écologiques *

Développer les solutions sobres et décarbonées

- Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments
- Développer les énergies renouvelables (ZAENR)
- Préserver et développer les trames piétonnes et cyclables
- Apaiser les centre-bourgs en réduisant la place de la voiture

Atténuer les risques, nuisances et pollutions à la source, ainsi que l'exposition des populations

Prendre en compte les principaux risques naturels et technologiques connus sur le territoire dans le cadre du développement territorial :

- Le PPRi des rivières de l'Oise et de l'Aisne
- Les secteurs concernés par un aléa fort de retrait-gonflement des argiles
- Le PPRT du site de Weylchem Lamotte SAS
- Les canalisations et infrastructures de transport de matières dangereuses
- Encadrer l'installation d'activités sources de pollutions, nuisances ou risques à proximité des secteurs sensibles (centre-ville et secteurs résidentiels)

© SCET- 07/2026

Lisières de l'Oise
Communauté de Communes